

ESCRENNES - Entrepôts 15 à 23

Extension de la plateforme d'une construction de 13 entrepôts numérotés de 15 à 23, projet d'ombrières sur parking VL existant, projet panneaux photovoltaïques en toiture et rehaussement de la cuve PI

Dossier de Permis de construire

Plate-forme logistique de ESCRENNES
1 rue du Gâtinais
ZAC de Saint-Eutrope
45 300 ESCRENNES

Pièce PC 16-1. ATTESTATION PRISE EN
COMPTE REGLEMENTATION THERMIQUE
Bureaux B17 et Bureaux B20

Maître d'ouvrage :

SCI ESCRENNES
Z.I. rue de l'Europe
57 370 PHALSBURG

Architecte :

THIArchitecture
22 rue de Provence
54 500 VANDOEUVRE lès NANCY

PC
14/06/2021



Philippe Thiaville Architecte DPLG

THIArchitecture EURL au capital de 200 000 € - SIRET 814 094 025 00024 - APE 711Z
22 rue de Provence - 54500 VANDOEUVRE lès NANCY - 07 86 05 91 65 - thiaville@me.com
Ordre National des Architectes n° S 17699.



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

***Formulaire d'attestation de la prise en compte de la
réglementation thermique au dépôt de la demande de
permis de construire***

***(uniquement dans le cas d'une opération dont
la date de dépôt de PC est supérieure ou égale au 1/1/2015)***

Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique au dépôt de la demande de permis de construire

Je soussigné : T. BERANGER

représentant de la société NERGIK

situé à :

Adresse	10 Av Mal De Lattre De Tassigny		
Code postal	44000	Localité	REZE

Agissant en qualité de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre(*), si le maître d'ouvrage lui a confié une mission de conception de l'opération de construction suivante :

SCI ESCRENNES

Située à :

Adresse	1 Rue du Gâtinais		
Code postal	45300	Localité	ESCRENNES

Référence(s) cadastrale(s) : Section ZK et n° 444 et 445

Coordonnées du maître d'œuvre (optionnel) :-

Adresse	-		
Code postal	-	Localité	-

Atteste que :

Selon les prescriptions de l'article L. 111-9 du code de la construction et de l'habitation, au moment du dépôt de permis de construire :

- Disposition 1 : L'opération de construction suscitée a fait l'objet d'une étude de faisabilité relative aux approvisionnements en énergie (bâtiment de plus de 1000 m²)
- Disposition 2 : L'opération de construction suscitée prend en compte la réglementation thermique.

Les éléments ci-après apportent les précisions nécessaires à la justification des dispositions 1 et 2.

(*) Au sens du présent document, par maître d'œuvre, on entend : architecte, bureau d'études thermiques, promoteur ou constructeur.

DISPOSITION 2 : REGLEMENTATION THERMIQUE

Chapitre 1 : Données administratives

Surface du bâtiment

Valeur de la surface thermique au sens de la RT (S_{RT}) en m ²	941.19
Valeur de la surface habitable (SHAB) en m ² (maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation)	0.00
Valeur de la S_{RT} en m ² du bâtiment existant (dans le cas des extensions ou surélévation)	-

Chapitre 2 : Exigences de résultat

Besoin bioclimatique conventionnel

Bbio :	127.40	Bbio _{max} :	140.00
Bbio ≤ Bbio _{max} :			OUI

Chapitre 4 : Energie renouvelable envisagée

Capteurs solaires thermiques	NON
Bois énergie	NON
Panneaux solaires photovoltaïques	NON
Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération	NON
Autres (préciser) Pompe à chaleur	OUI

La personne ayant réalisé l'attestation :

Le : 29/03/2021

Signature :


Bureau d'études REZE
10 Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
44400 REZE
Tél. : 02 51 11 11 04 - contact@nergik.fr



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

***Formulaire d'attestation de la prise en compte de la
réglementation thermique au dépôt de la demande de
permis de construire***

***(uniquement dans le cas d'une opération dont
la date de dépôt de PC est supérieure ou égale au 1/1/2015)***

Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique au dépôt de la demande de permis de construire

Je soussigné : T. BERANGER

représentant de la société NERGIK

situé à :

Adresse	10 Av Mal De Lattre De Tassigny		
Code postal	44000	Localité	REZE

Agissant en qualité de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre(*), si le maître d'ouvrage lui a confié une mission de conception de l'opération de construction suivante :

SCI ESCRENNES

Située à :

Adresse	1 Rue du Gâtinais		
Code postal	45300	Localité	ESCRENNES

Référence(s) cadastrale(s) : Section ZK et n° 444 et 445

Coordonnées du maître d'œuvre (optionnel) :-

Adresse	-		
Code postal	-	Localité	-

Atteste que :

Selon les prescriptions de l'article L. 111-9 du code de la construction et de l'habitation, au moment du dépôt de permis de construire :

- Disposition 1 : L'opération de construction suscitée a fait l'objet d'une étude de faisabilité relative aux approvisionnements en énergie (bâtiment de plus de 1000 m²)
- Disposition 2 : L'opération de construction suscitée prend en compte la réglementation thermique.

Les éléments ci-après apportent les précisions nécessaires à la justification des dispositions 1 et 2.

(*) Au sens du présent document, par maître d'œuvre, on entend : architecte, bureau d'études thermiques, promoteur ou constructeur.

DISPOSITION 2 : REGLEMENTATION THERMIQUE

Chapitre 1 : Données administratives

Surface du bâtiment

Valeur de la surface thermique au sens de la RT (S_{RT}) en m ²	627.46
Valeur de la surface habitable (SHAB) en m ² (maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation)	0.00
Valeur de la S_{RT} en m ² du bâtiment existant (dans le cas des extensions ou surélévation)	-

Chapitre 2 : Exigences de résultat

Besoin bioclimatique conventionnel

Bbio :	126.40	Bbio _{max} :	140.00
Bbio ≤ Bbio _{max} :			OUI

Chapitre 4 : Energie renouvelable envisagée

Capteurs solaires thermiques	NON
Bois énergie	NON
Panneaux solaires photovoltaïques	NON
Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération	NON
Autres (préciser) Pompe à chaleur	OUI

La personne ayant réalisé l'attestation :

Le : 29/03/2021

Signature :


Bureau d'études moles
10 Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
44400 REZE
Tél. : 02 51 11 11 04 - contact@energik.fr